

11 sep 2009 -15:18

Appartient à Conseil des ministres du 11 septembre 2009

Marché public pour la Défense

Conclusion d'un contrat de maintenance pour les avions sans pilote UAV

Conclusion d'un contrat de maintenance pour les avions sans pilote UAV

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Pieter De Crem à conclure un contrat à durée indéterminée de maintenance préventive, corrective et évolutive ainsi que le support technique, l'acquisition des pièces de rechange et d'outillage spécifique, dans le cadre de la mise en oeuvre des avions sans pilote UAV de la composante Air.

Ce marché public de services est lancé selon une procédure négociée sans publicité préalable. Il a pour but de garder les systèmes UAV opérationnels et d'en garantir la sécurité. La capacité UAV de la Défense belge est en effet extrêmement prisée au sein de l'OTAN et de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>